

MATIN

LA PLÉNIÈRE

# CONFÉRENCE OFI





LA PLÉNIÈRE

**QUELLES SONT LES PISTES DE RÉFLEXION  
QUI VONT VOUS PERMETTRE D'INVESTIR  
DE FAÇON SEREINE ?**

# Green Economy

» **Éric VAN LA BECK**

*Directeur Recherche et Développement, MACIF GESTION*



# Définition de l'UNEP

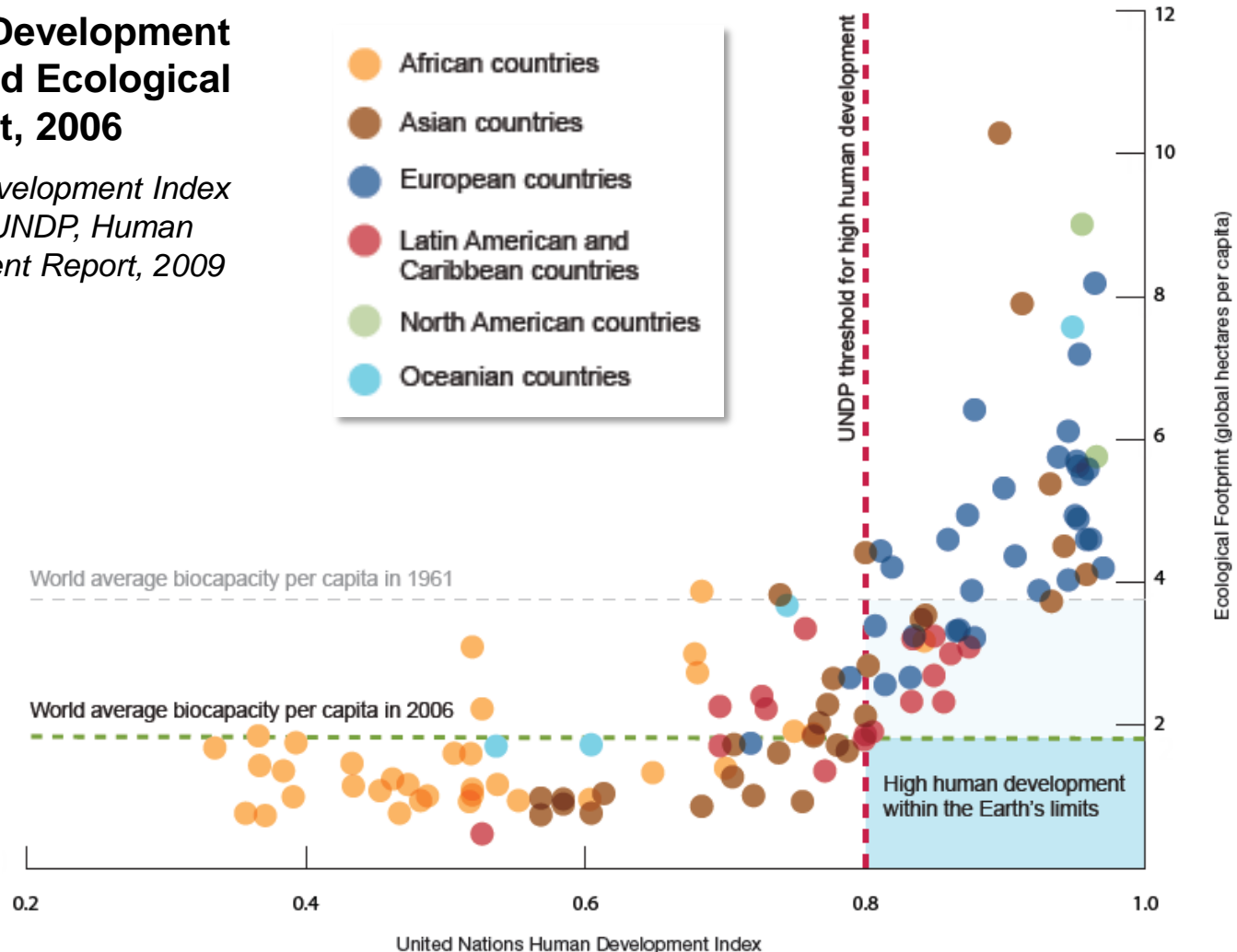
- » UNEP (United Nations Environment Program) has developed a working definition of a green economy as one that results in **improved human well-being and social equity, while significantly reducing environmental risks and ecological scarcities**
- » In its simplest expression, a green economy can be thought of as one which is **low carbon**, and **socially inclusive**
- » Practically speaking, a green economy is one whose growth in income and employment is driven by public and private investments and supported by targeted public expenditure, policy reforms and regulation changes

**Investir 2 % du PIB mondial par an**  
*dans le verdissement de 10 secteurs cruciaux de l'économie  
afin de canaliser le développement et les flux de capitaux publics  
et privés vers l'utilisation rationnelle des ressources  
et la réduction des émissions de carbone*

# Green Economy : le défi

## Human Development Index and Ecological Footprint, 2006

Human Development Index data from UNDP, Human Development Report, 2009



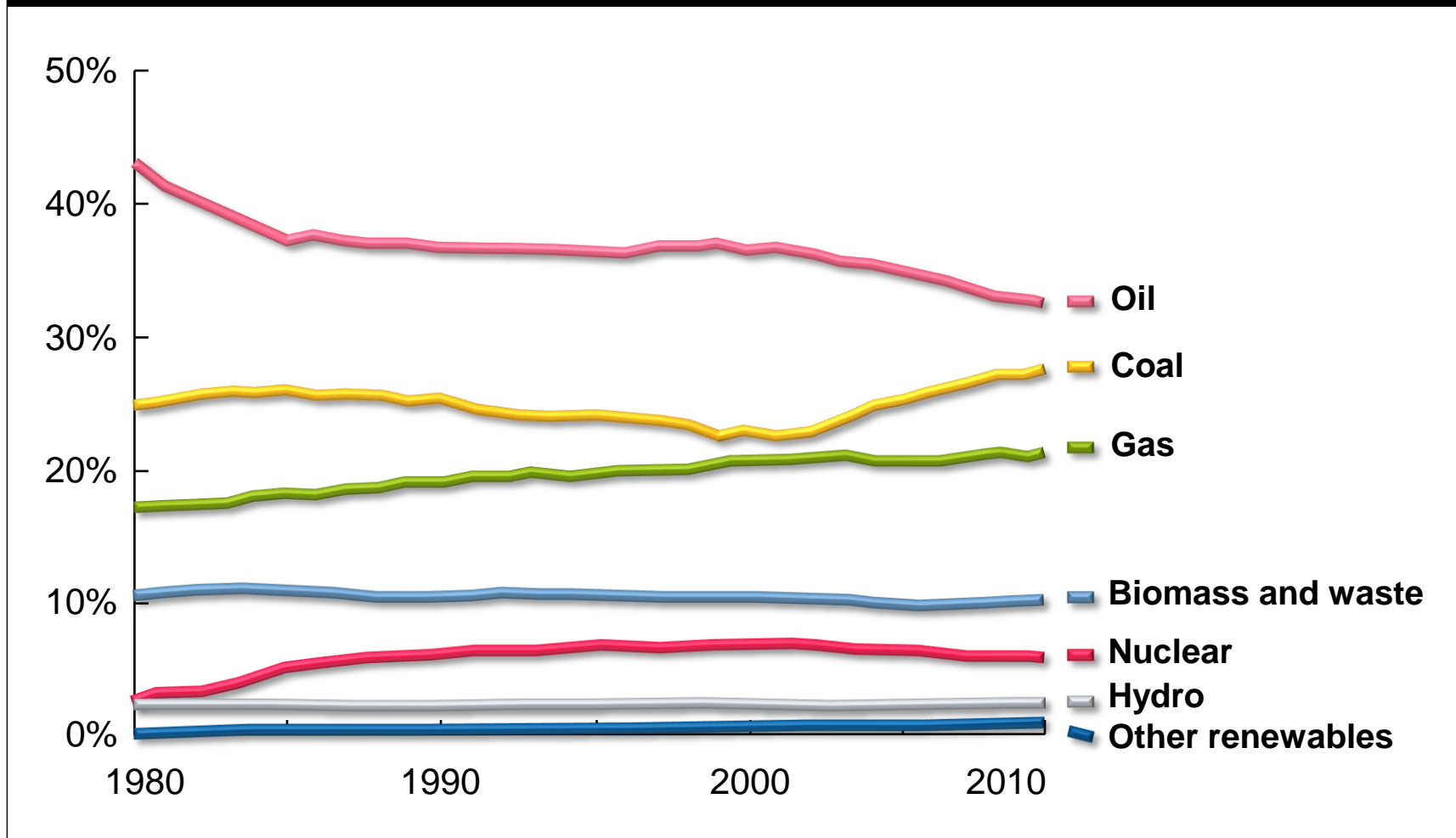
# Extrait du rapport de l'UNEP

---

- » **"La transition vers une économie verte requiert de réunir des conditions favorables spécifiques qui relèvent du domaine :**
- des réglementations,
  - des politiques,
  - des subventions et des mesures incitatives nationales,
  - du marché international,
  - de l'infrastructure juridique,
  - des accords de commerce et d'aide"
- » **"À l'heure actuelle, ces conditions favorables penchent lourdement en faveur de l'économie brune dominante laquelle, entre autres, dépend à l'excès de l'énergie issue des combustibles fossiles"**

# Tout n'est pas vert

## SHARES OF ENERGY SOURCES IN WORLD PRIMARY ENERGY DEMAND



Source : World Energy Outlook 2011 - OECD/IEA 2011

# Tout n'est pas vert

---

Low carbon?



**DURBAN**

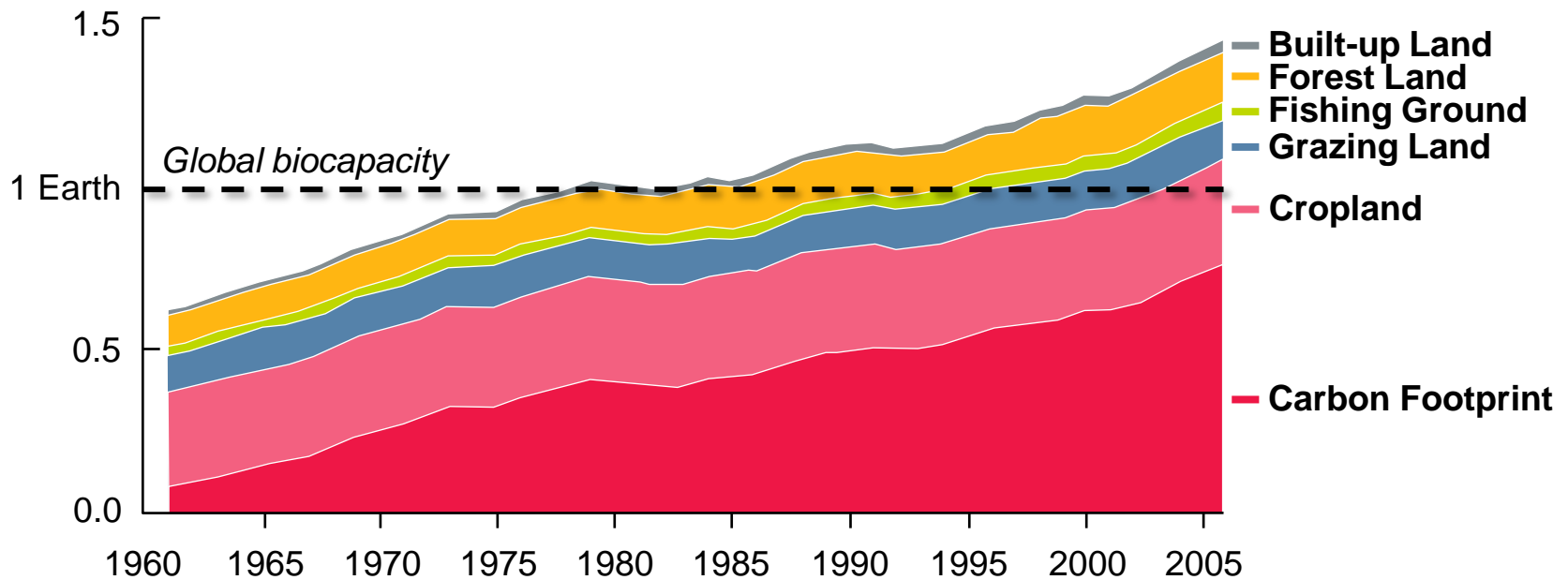
# Durban

---

- » **La Plateforme de Durban**, adoptée en lien avec cette décision, lance un processus pour développer un protocole, un autre instrument juridique ou un texte agréé doté de force juridique dans le cadre de la Convention applicable à toutes ses parties.
  - Elle crée à cette fin un groupe de travail ad hoc dont les travaux engagés avant mi-2012 s'achèveront en 2015, pour prendre effet en 2020.
  - Ce processus ambitieux renforcera les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de limiter efficacement l'augmentation de la température moyenne de notre planète
  
- » **L'accord atteint à Durban** permet la mise en œuvre des décisions prises à Cancun
  - En particulier, le coup d'envoi de la mise en place du fonds vert pour le climat. Celui-ci contribuera d'ici 2020 à la mobilisation des 100 Mds\$ par an promis par les pays développés pour aider les pays en développement dans leur action contre le changement climatique et ses effets

# La croissance démographique impose le découplage

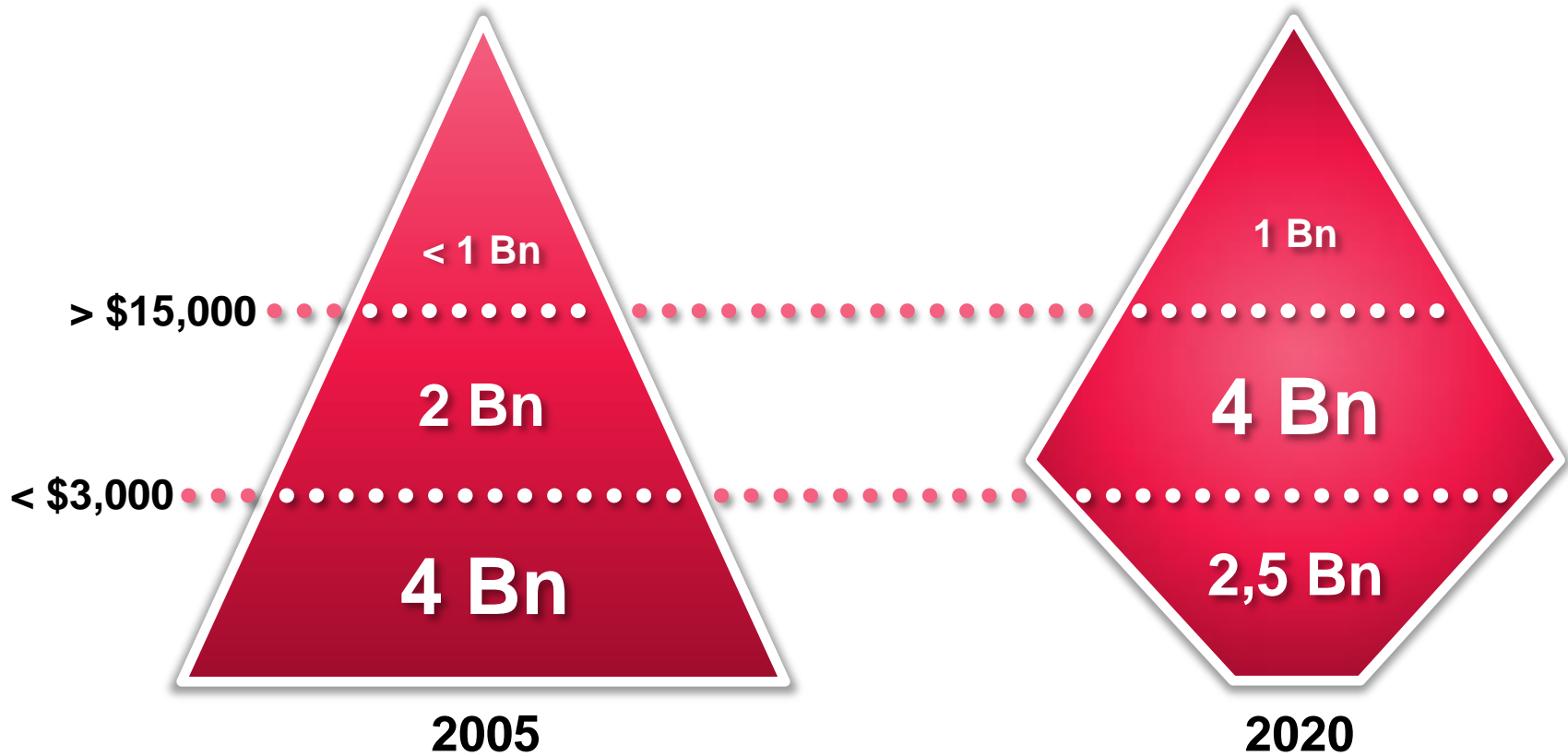
## HUMANITY'S ECOLOGICAL FOOTPRINT, BY COMPONENT, 1961-2006



Source : Humanity's Ecological Footprint, by component, 1961-2006

- Avec une prévision de 9 milliards d'êtres humains à horizon 2050, il devient urgent de découpler la création de valeurs économiques de l'utilisation des ressources naturelles et de ses impacts environnementaux.

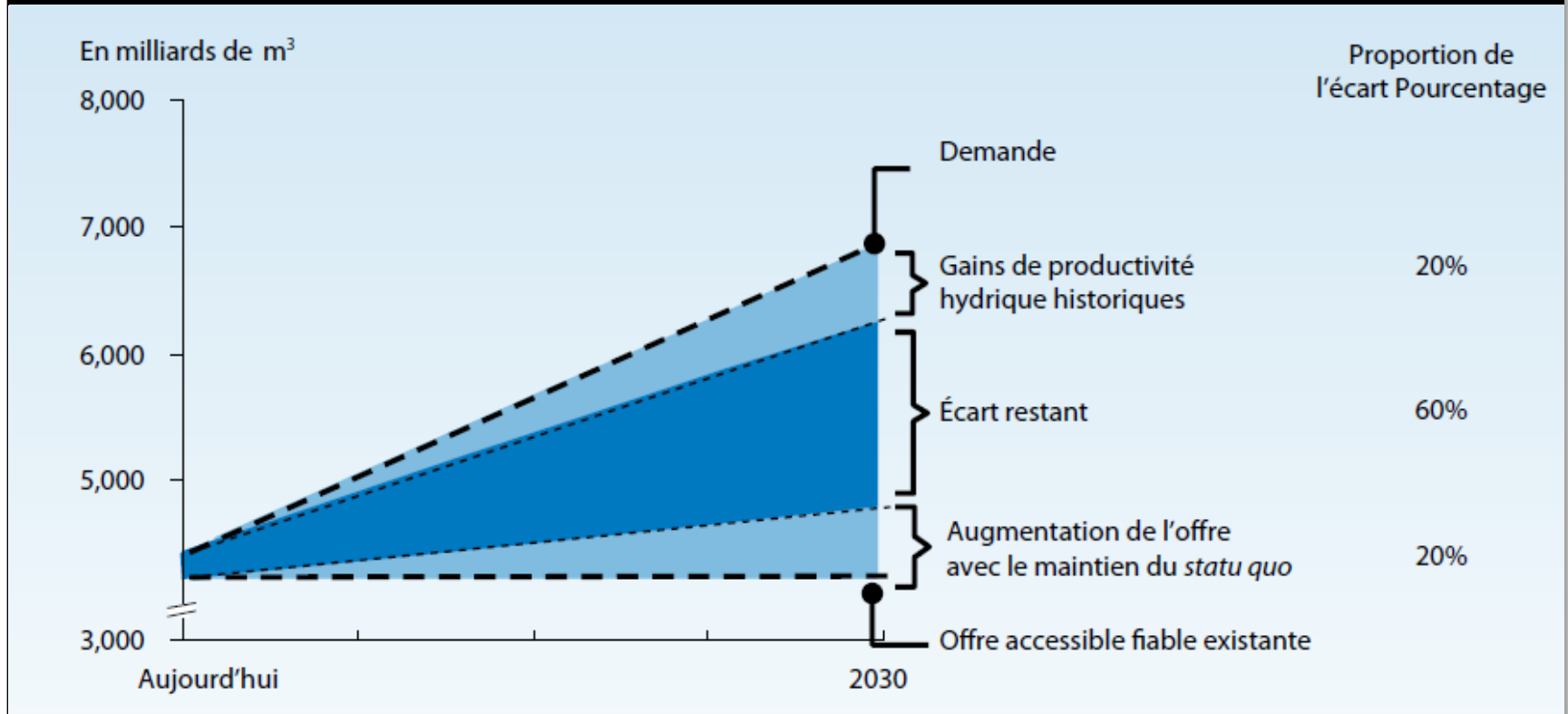
# Démographie : l'effet BOP



Source : adjusted from Citygroup2008 and Jaiswal2008 using United Nations' population estimates

# Projection de la demande mondiale en eau

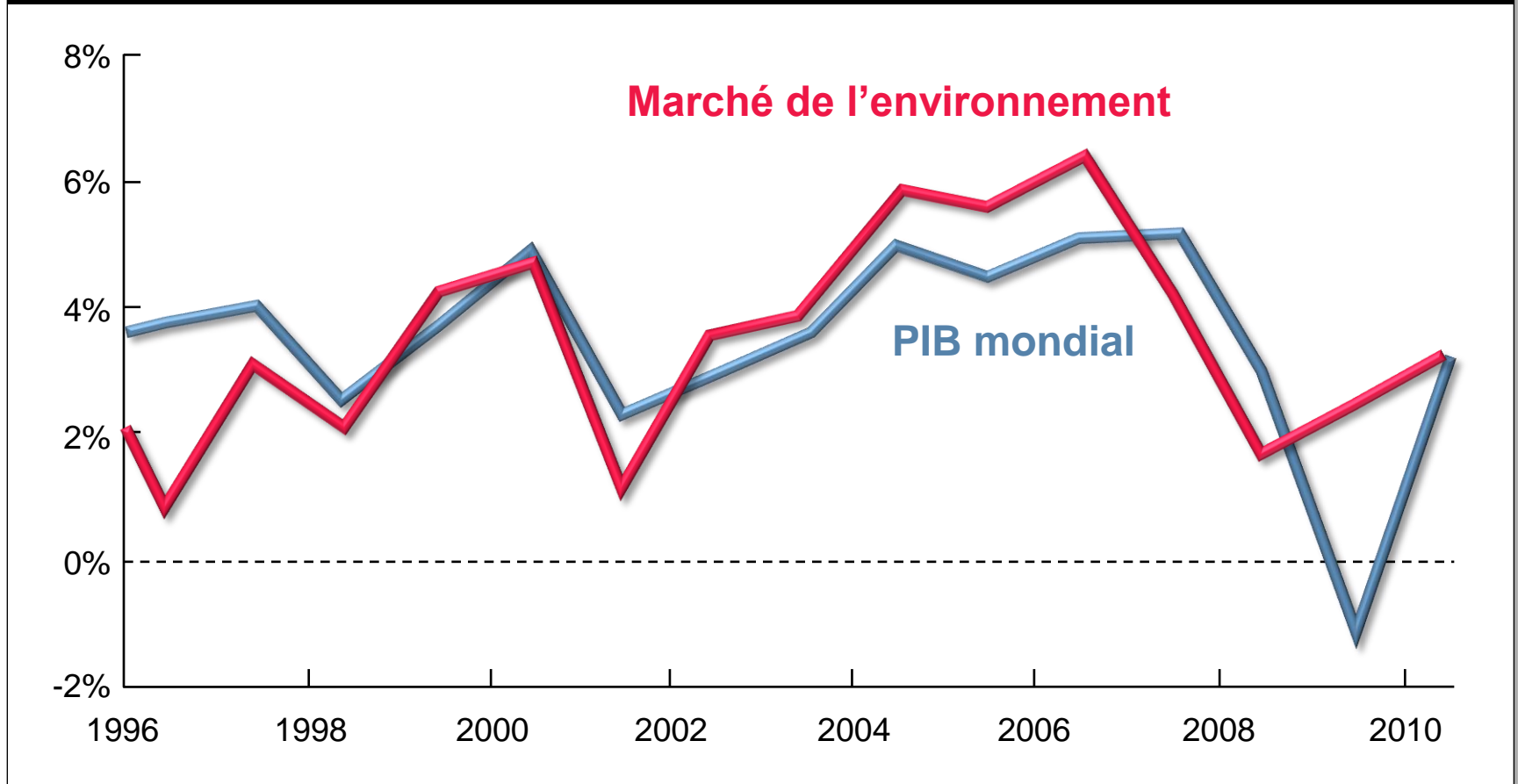
## LES APPROCHES DE MAINTIEN DU STATU QUO NE RÉPONDENT PAS À LA DEMANDE D'EAU BRUTE



Source : 2030 Water Resources Group (2009)

# Tendance du marché de l'environnement

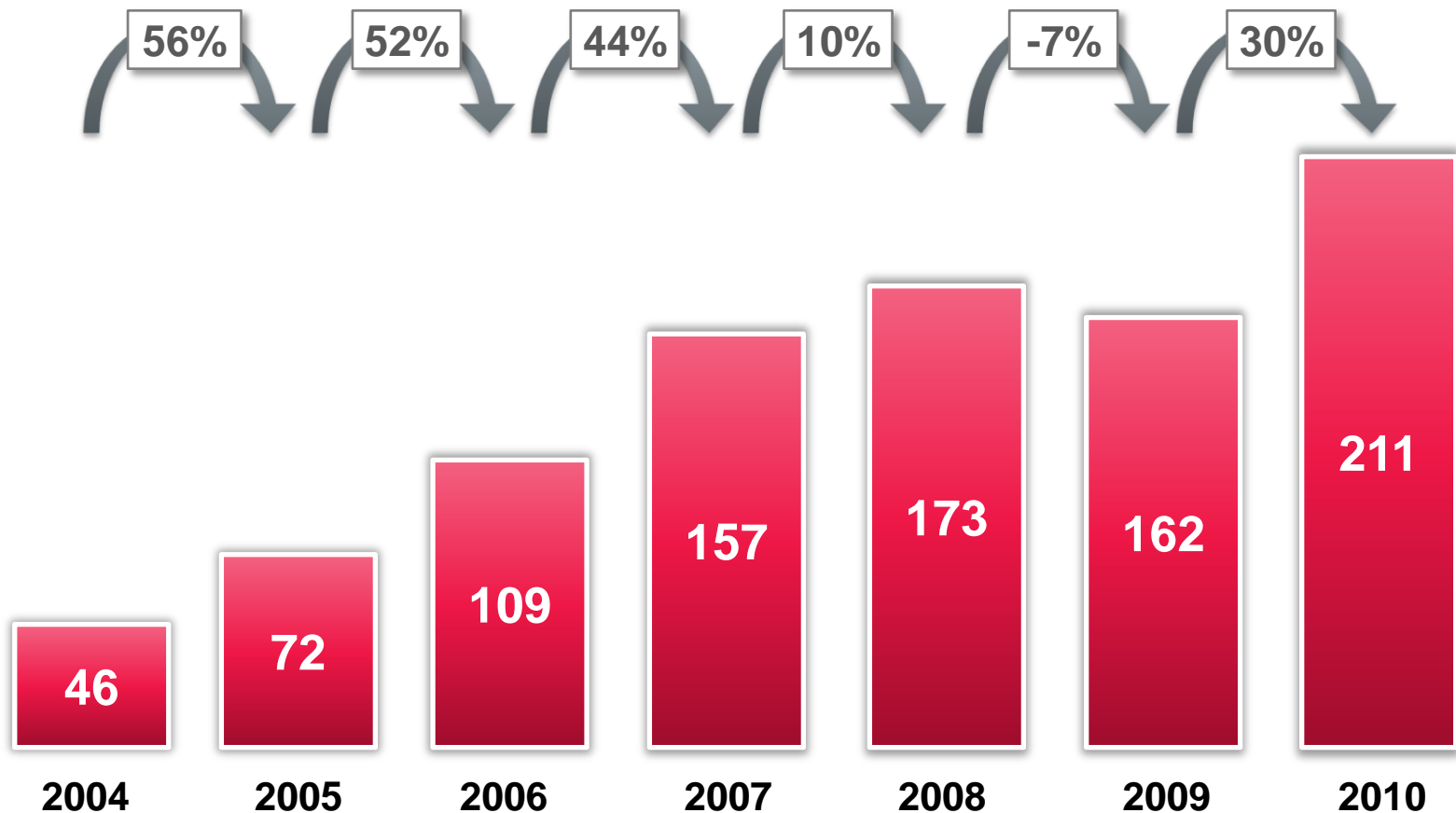
## CROISSANCE DU PIB ET DU MARCHÉ DE L'ENVIRONNEMENT (MONDE)



Sources : FMI (WEO octobre 2009), EBJ

# Tendance de l'énergie durable

## INVESTISSEMENTS DANS L'ÉNERGIE DURABLE, 2004-2009 (milliards de dollars)

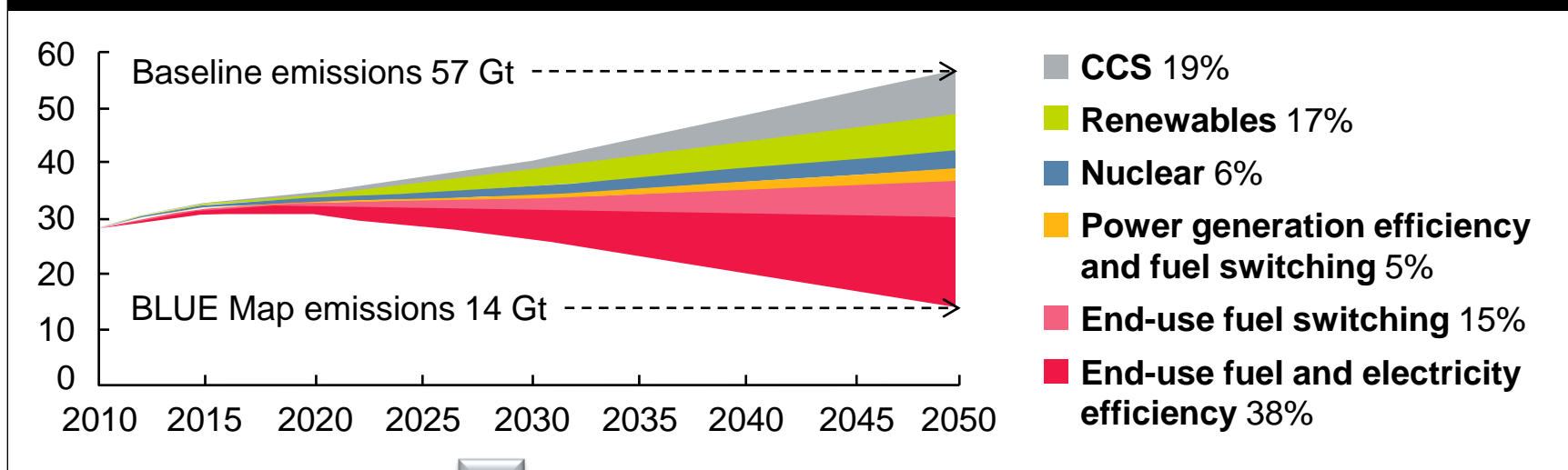


Sources : PNUE et Bloomberg New Energy Finance 2010

# L'évolution du secteur énergétique

» Pour diviser par 4 les émissions de CO<sub>2</sub> (« facteur 4 »), l'agence internationale de l'énergie préconise des solutions technologiques dans les proportions suivantes :

## KEY TECHNOLOGIES FOR REDUCING CO2 EMISSIONS UNDER THE BLUE MAP SCENARIO

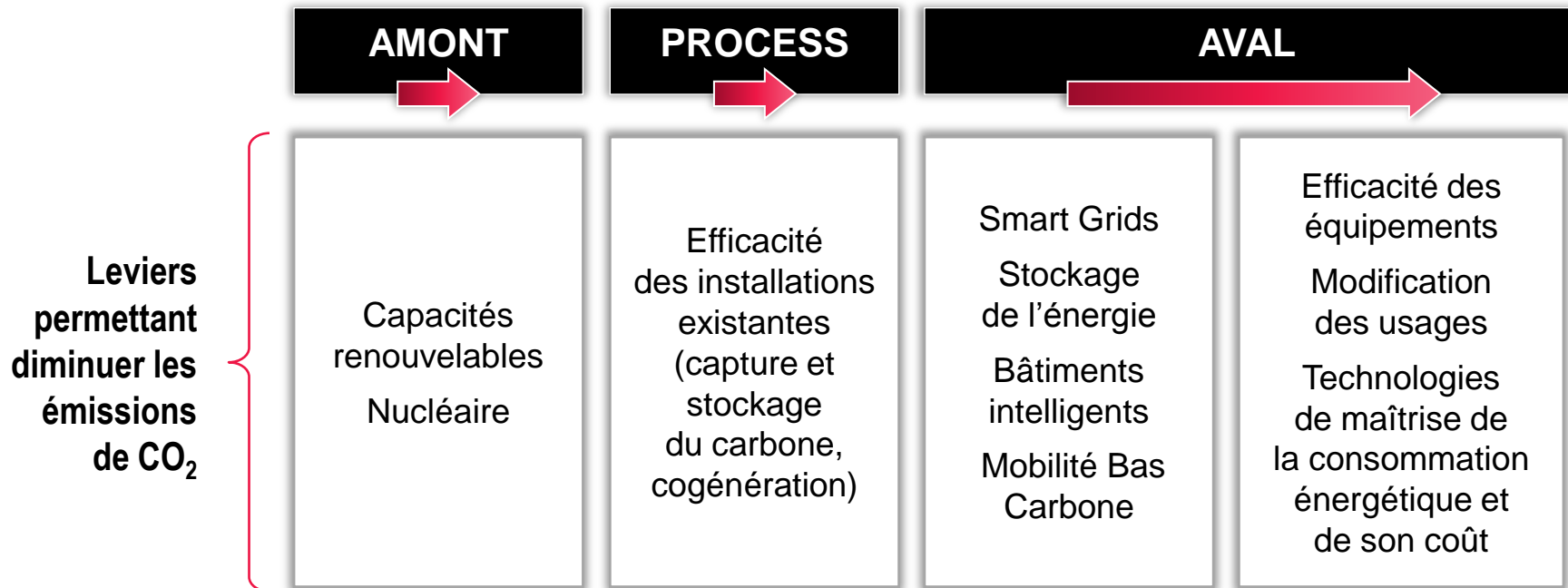


Source : IEA

**Modification dans la production de l'électricité (Énergie Renouvelables) mais aussi dans la manière de la consommer (Smart Grids...)**

**Une transformation qui se diffuse dans tous les segments de la filière électrique**

# Chaîne de valeurs de la production électrique impact de la Green Economy



**La modification de la distribution d'électricité impacte de nombreux secteurs**



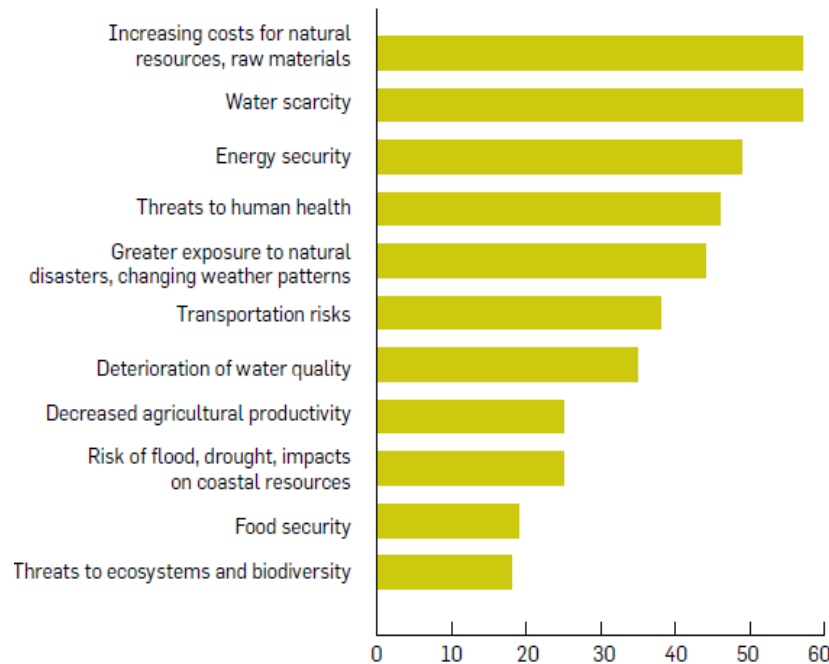
BTP, automobile, équipementiers, télécommunication, réseaux informatiques...

Source : Macif Gestion

# Des impacts dans tous les secteurs d'activité

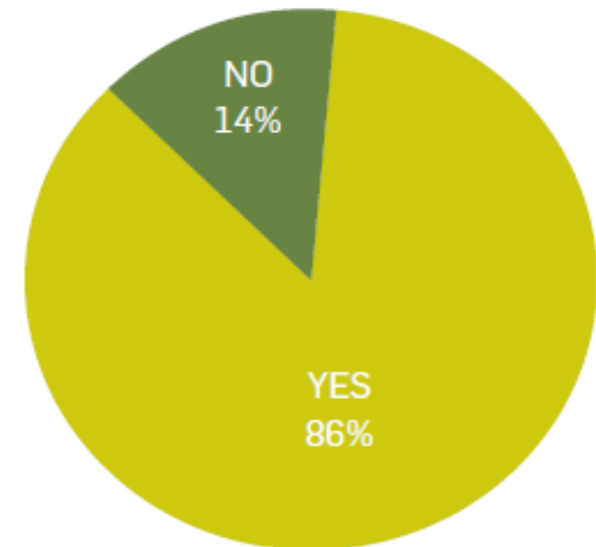
## COMPANIES' CONCERNS ABOUT CLIMATE CHANGE RISKS

Percentage of companies that consider risks as having "high" or "very high" impact on operations and strategy

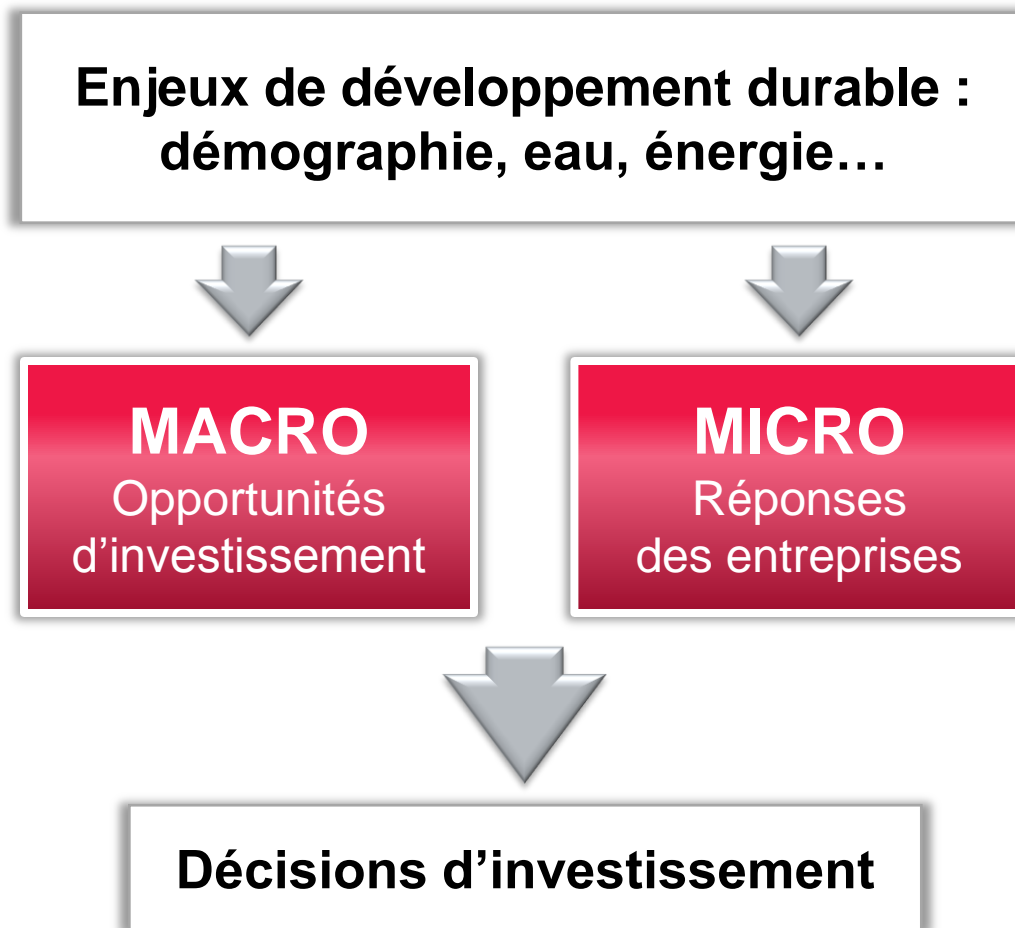


## CLIMATE CHANGE ADAPTATION AS A BUSINESS OPPORTUNITY

"Does responding to climate change risks, or investing in adaptation solutions, pose a business opportunity for your company?"



# Tendances de long terme, gestion d'actifs



# Conclusion

---

- » **Des opportunités d'investissement dans des secteurs matures et de croissance**
- » **Une prise de conscience de l'ensemble des secteurs d'activité**
- » **Un enjeu pour la gestion d'actifs**

Les commentaires et analyses contenus dans cette présentation reflètent l'opinion des différents intervenants présents à la Conférence du Groupe OFI sur les marchés et leur évolution à la date de publication, en fonction des informations connues à ce jour. Toute modification demeure réservée. Les informations présentées dans ce document sont transmises à titre purement indicatif et ne sauraient constituer un engagement du Groupe OFI ou des sociétés intervenantes. En conséquence, ni le Groupe OFI ni un intervenant ne sauraient être tenus responsables d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des commentaires et/ou analyses présentés dans la présente publication. Ces informations ne constituent en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente. Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ces commentaires et analyses engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Les informations et les analyses proviennent de sources connues pour être fiables. Toutefois, le Groupe OFI ne garantit pas qu'elles soient exactes ou complètes et ne peut donc être tenu pour responsable des pertes qui pourraient résulter de leur utilisation.

L'attention des souscripteurs potentiels est attirée sur les OPCVM réservés à certains investisseurs tels que les Fonds Communs de Placement à Risques ou les OPCVM de fonds alternatifs dont les règles de souscription sont exposées dans le Livre II, Titre Ier, Chapitre IV du Code monétaire et financier et qui peuvent être plus risqués.

Toute souscription dans les OPCVM présentés dans cette publication doit se faire sur la base du Prospectus complet en vigueur, disponible, pour ce qui concerne les OPCVM du Groupe OFI, sur simple demande auprès d'OFI ASSET MANAGEMENT : 1, rue Vernier – 75017 Paris ou à l'adresse suivante : [ofi.newsreport@ofi-am.fr](mailto:ofi.newsreport@ofi-am.fr). Les valeurs liquidatives des OPCVM peuvent varier à la hausse comme à la baisse. Le capital n'est pas garanti. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Le traitement fiscal propre à l'investissement en parts ou actions d'OPCVM dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié.

**Pour plus d'information, veuillez contacter votre interlocuteur habituel chez OFI Asset Management ou visiter notre site Internet : [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr)**

#### **OFI ASSET MANAGEMENT**

1 rue Vernier, 75017 Paris

Société Anonyme au capital de 3 257 163 €

R.C.S. Paris B 384 940 342

Le porteur du présent document reconnaît avoir pris connaissance des clauses ci-dessus.

Document non contractuel.